

# COALITION POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

## Déclaration de Melinda Reed, Coordinatrice par intérim de la Coalition pour la CPI

19<sup>ème</sup> session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la CPI  
La Haye  
14 décembre 2020

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- C'est avec grand honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Coordinatrice par intérim de la Coalition pour la CPI.
- Lors de cette 19e session de l'Assemblée, et malgré les défis uniques de cette année et les contraintes liées à la nature hybride de cette session, nous continuons à travailler ensemble en tant que plus grand partenariat de la société civile au monde pour faire avancer la justice internationale. Nous continuons à participer à l'Assemblée en grand nombre, avec 20 activistes présents en personne par le biais de postes rotatifs et 350 activistes suivant les débats en ligne.
- Nous, les membres de la Coalition, apprécions encore et toujours le statut consultatif unique dont nous bénéficions auprès de la Cour et de l'Assemblée des États parties depuis le tout début, ce qui a notamment été rendu possible par la reconnaissance de l'importance de la société civile dans l'Acte final de la Conférence de Rome en 1998.
- Cela nous permet de nous acquitter de notre responsabilité de veiller à ce que la Cour et ses États parties respectent les normes d'une justice équitable, efficace et indépendante auxquelles ils aspirent.
- Ceci nous permet également de nous acquitter de nos responsabilités d'assurer le lien entre la Cour et les communautés qui sont les plus affectées par son travail, et surtout les personnes pour lesquelles la justice et la poursuite des responsables comptent avant, pendant et après l'intervention de la CPI, et pour lesquelles les condamnations et les acquittements ne représentent qu'une petite partie de l'histoire.
- Notre relation avec l'Assemblée nous aide à amplifier la voix des victimes, la voix des survivants, la voix des communautés, ce qui vous aide à votre tour à mieux comprendre l'impact des décisions que vous prenez tout au long de l'année mais aussi, et surtout, pendant les sessions officielles de l'Assemblée.
- Nous saisissons cette opportunité pour rendre hommage au Dr. Felipe Michelini, ancien président du Fonds au profit des victimes, décédé en avril 2020. Son dévouement envers les victimes, sa vision du Fonds et de son rôle dans le soutien aux victimes et son engagement

envers le système du Statut de Rome dans son ensemble ont été et continuent d'être une inspiration et un soutien pour nous dans la réalisation de notre travail.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- Au regard des élections cruciales à venir, la session de cette année est particulièrement importante. En tant que société civile, nous avons des opinions diverses sur les élections et les processus qui y conduisent. Aussi, la Coalition dans son ensemble ne prend pas position sur des candidats spécifiques. Nous sommes en revanche unis pour vous demander instamment, en tant qu'États parties, de garantir que le processus d'élection du/de la prochain(e) procureur(e) de la CPI soit proactif, équitable, informé et transparent, et d'élire les candidat(e)s les plus qualifié(e)s lors des élections judiciaires de 2020. Ces décisions auront un impact durable dans les années à venir sur les communautés affectées par le travail de la Cour. Il est essentiel de bien faire ceci et de veiller à ce que les élections soient exemptes de tout échange de votes ou de toute autre considération, hormis le fait de s'assurer que la Cour bénéficie d'une direction de la plus haute qualité.
- Vous avez également la possibilité de garantir que le processus d'examen des performances de la Cour que vous avez lancé l'année dernière contribue à rassembler les États, les fonctionnaires de la Cour, les experts et la société civile dans un effort commun pour renforcer le travail de la Cour et sa capacité à servir les communautés affectées par ce travail. Même si nous avons des points de vue différents sur les sujets identifiés par ce processus, il représente une étape importante dans l'élaboration d'un cadre dans lequel nous pouvons tous aider la Cour à exercer son mandat au cours des prochaines années, à son plein potentiel. Nous vous demandons, en tant qu'États parties, de redoubler d'efforts pour fournir à la Cour la coopération pratique, le soutien politique et les ressources financières dont elle dépend pour réussir.
- L'année écoulée a été particulièrement difficile à bien des égards, notamment en raison des attaques politiques sans précédent contre la Cour et son personnel, dont la seule faute a été de lutter pour la justice, la reddition de comptes des auteurs de crimes et la réparation en faveur des victimes. Nous nous félicitons des déclarations fortes de soutien à la Cour que vous, ses États parties, avez faites et nous notons que si le paysage politique mondial est en train de changer, il faudra faire preuve d'une vigilance constante dans les mois et les années à venir pour continuer à protéger le mandat de la Cour contre des attaques et des interférences injustifiées.
- Nous sommes prêts à nous engager avec vous et avec la Cour, à partager notre vision, notre expérience et notre expertise ainsi que notre mémoire institutionnelle - certains d'entre nous présents virtuellement et en personne à cette session ont travaillé sur ces questions bien avant la création de la Cour, voire même bien avant les négociations du Statut de Rome.
- En tant que société civile, nous continuons à croire en la Cour, au système du Statut de Rome et en ce qu'il représente, peut-être maintenant plus que jamais. C'est pourquoi nous continuerons à nous engager dans un dialogue constructif et respectueux qui, bien que parfois critique, cherche des solutions pour rendre le système plus équitable, efficace, indépendant, accessible et responsable.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- 2020 a été une année difficile. La pandémie mondiale a dévasté des pays, des communautés et des individus, nous obligeant à nous adapter aux nouvelles réalités. Nous avons tous dû adopter de nouvelles méthodes de travail et nous reconnaissons les efforts de la Cour, du Secrétariat de l'AEP et de l'AEP elle-même pour faire en sorte non seulement que le travail puisse se poursuivre, mais aussi que la voix de la société civile continue à être entendue. Alors que l'année touche à sa fin, beaucoup d'entre nous poussent des soupirs de soulagement, dans l'espoir de jours meilleurs.
- Nous vous demandons toutefois de vous rappeler que, même si nous voyons peut-être la lumière au bout de ce tunnel particulier, la pandémie a eu un impact non seulement sur la santé mondiale, mais aussi sur les plus vulnérables dans le monde, leurs droits humains et leur accès à la justice, ainsi que sur les défenseurs des droits humains qui cherchent à les protéger. La fin de l'année 2020 ne marquera pas la fin de leur combat et nous vous demandons instamment de soutenir, de défendre et de protéger les défenseurs des droits humains et leur travail au service des personnes les plus vulnérables dans le monde en 2021 et dans les années à venir.
- En tant que société civile, nous sommes prêts à vous soutenir dans cette initiative. Nous sommes prêts à vous aider à renforcer la Cour, à protéger son intégrité et son indépendance. Nous sommes prêts à aider à protéger l'autorité de la Cour et à donner vie à la promesse du Statut de Rome d'offrir un recours à la justice aux victimes et de mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes qui choquent la conscience humaine.

Merci.